



AVIS PUBLIC

**DÉPÔT DU RAPPORT
FINANCIER ET DU
RAPPORT DU
VÉRIFICATEUR**

Conformément au Code municipal du Québec, prenez note que le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur de la Municipalité de La Conception pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019, seront déposés lors de la séance ordinaire qui se tiendra à huis clos par visioconférence (covid-19), le 8 juin 2020, à compter du 19h30.

Donné à La Conception le 28 mai 2020,

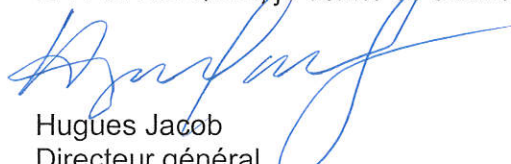


Hugues Jacob
Directeur général
Secrétaire-trésorier

Certificat de publication

Je, soussigné, Hugues Jacob de la Municipalité de La Conception, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil le 28 mai 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 28 mai 2020.



Hugues Jacob
Directeur général
Secrétaire-trésorier